DEKRA Industrial SAS – Audit et Conseil Nord Est
ZAE Cap Nord – 13 rue docteur Quignard, 21000 Dijon
Responsable du dossier : Matthieu Mercier
E-mail : matthieu.mercier@dekra.com
Téléphone : 06 20 15 63 35

Vosges Promo Bois
Scierie – Broyage

Ce dossier est réalisé avec la collaboration de la société

DEKRA Industrial



www.dekra-industrial.fr

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Version 1

PIECE JOINTE 5.1

RESUME NON TECHNIQUE ETUDE D'INCIDENCE

Tableau de suivi des modifications				
Date	***Version***	***Rédacteur***	***Vérificateur***	***Modifications apportées***
Juin-2026	1	Matthieu MERCIER	Guy DELAITE VOSGES PROMOBOIS	-
Août-2026	2	Matthieu MERCIER	Guy DELAITE VOSGES PROMOBOIS	Correction de la surface de la plateforme à 2400m² au lieu de 4000m²

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DU PROJET 4
2 ENVIRONNEMENT DU SITE 4
3 ORGANISATION DU SITE 5
4 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT 5
5 INCIDENCES DU PROJET ET MESURES ASSOCIEES 8
5.1 Impacts en phase travaux 8
5.2 Impacts de l'utilisation des ressources naturelles 8
5.2.1 Consommation d'espaces agricole et forestier 8
5.2.2 Consommation d'espaces naturels 8
5.2.3 Consommation et rejets dans l'eau 8
5.3 Impacts sur l'environnement humain 9
5.3.1 Impacts sur le trafic 9
5.3.2 Rejet dans l'air 10
5.4 Impacts sur le paysage et sur le patrimoine culturel 10
5.5 Impacts sonores 10
5.6 Impacts sur l'environnement naturel et sur la biodiversité 11
5.6.1 Zones humides et continuité écologiques 11
5.6.2 Incidence Natura 2000 11
5.7 Déchets 12
5.8 Risques et pollution 12

Le présent document constitue le résumé non technique de l'étude d'incidence.

1 PRESENTATION DU PROJET

Le projet porté par la société Vosges Promobois, située sur la commune de Domfaing, concerne la création d'une plateforme destinée au stockage et au broyage de bois (bois classes A et B, plaquettes forestières).

Cette plateforme, d'une surface d'environ 2400 m², sera réalisée sur une dalle existante, au sein d'un site industriel déjà en activité. Le projet ne prévoit ni construction de nouveau bâtiment ni augmentation des surfaces imperméabilisées. La figure ci-dessous permet de visualiser l'emplacement du projet au sein du site.

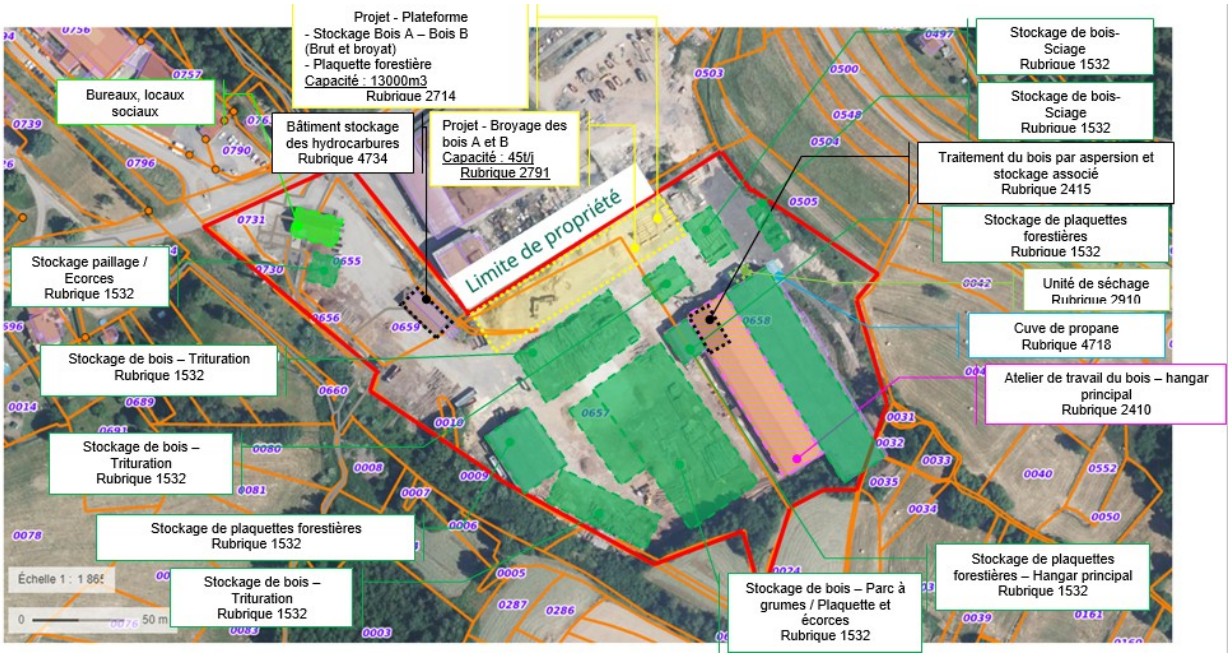

2 ENVIRONNEMENT DU SITE

Vosges Promobois est situé dans une zone urbanisée au nord et faiblement urbanisée au sud.

À proximité se trouvent :

- des espaces agricoles et boisés,
- quelques habitations et entreprises,
- la route départementale D420,
- deux cours d'eau.

Le site se situe dans un secteur présentant des enjeux environnementaux, notamment en lien avec la présence de cours d'eau et de zones humides à proximité. Il n'est toutefois pas localisé dans une zone Natura 2000 ou sur un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau.

3 ORGANISATION DU SITE

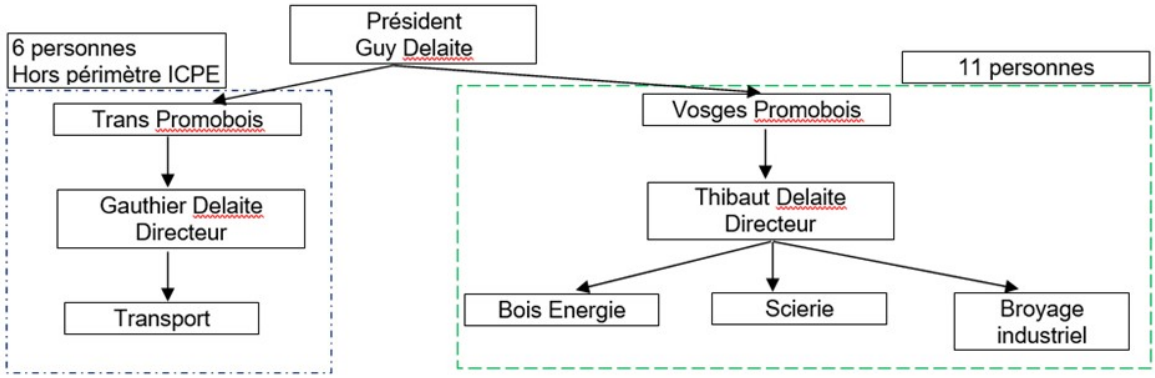

4 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La synthèse de l'état initial de l'environnement est la suivante :

Thématique	Enjeux	Etat initial	Niveau de sensibilité
Milieu Physique			
Climat	Sécurité du site	Région à climat semi-continental faiblement affectée par les risques naturels climatiques.	Faible
Relief et géologie	Conservation de la structure du sol	Certaines parties du territoire de Domfaing sont exposées à des mouvements de terrain.	Moyen
Occupation des sols	Consommation de l'espace	Le projet de plateforme sera implanté sur une zone déjà imperméabilisée.	Faible
Eaux de surface	Fonctionnement hydrogéologique Conversation de la qualité des eaux de surface et souterraines	Présence des ruisseaux de Maxeme (ou de Moxené) et du Ménil (Le Buttant), qui s'écoulent de manière semi-canalisée au droit du site à l'étude. Ces ruisseaux rejoignent la Mortagne (affluent de la Meurthe) à environ 1km au Nord.	Fort
Eaux souterraines (aquifère)		Les eaux souterraines au droit du site sont à priori composées d'une nappe alluvionnaire peu profonde (inférieure à 2m). Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.	Moyen
Risques naturels	Sécurité du site	Zone de sismicité de niveau 2 (faible).	Faible
		Aléa retrait gonflement des argiles faible.	Faible
		Potentiel radon important.	Moyen
		Pas de PPRI sur la commune mais deux ruisseaux sont présents au droit du site.	Fort
Milieu Naturel			
Zonages d'intérêt et réglementaires		La zone d'étude est située au droit de la ZNIEFF de type 2 du Massif Vosgien. Aucun autre espace réglementaire protégé n'est présent dans un rayon d'1 km.	Moyen
Milieux naturels et habitats		Le site est en activité. Il n'y a pas eu de période d'arrêt prolongée susceptible de favoriser l'installation d'espèce animale. De plus, les bâtiments industriels présents sur le site sont utilisés pour les activités de sciage ou de stockage. Enfin le projet consiste à créer une plateforme par-dessus celle existante permettant d'accueillir les stockages de broyat et l'activité de broyage. Il y n' y aura pas de travaux de défrichement ou déboisement susceptible d'entraîner une pertubation d'habitat naturel.	Faible
Zones humides		Présence de zone humide sur le site identifié par une entreprise spécialisée. Le projet n'impactera pas de zones humides. Il sera réalisé par-dessus une zone identifiée comme imperméabilisée.	Moyen

Thématique	Enjeux	Etat initial	Niveau de sensibilité
Continuité écologique	Préservation des réservoirs biologiques et corridors écologiques	Le site d'étude est situé à proximité de réservoir de biodiversité (cours d'eau réservoirs) et corridors écologiques (cours d'eau corridors). A noter que le projet de plateforme sera réalisé sur une zone déjà imperméabilisée en dehors de toute zone humide identifiée conformément à la délimitation des zones humides réalisée par Biotope.	Moyen
Paysage / patrimoine			
Paysage	Insertion paysagère	Projet réalisé sur un site existant n'impliquant pas de nouveau bâtiment (uniquement une dalle par-dessus celle existante).	Faible
		Faible Covisibilité avec les maisons d'habitation de la commune de Brouvelieure (bosquet en limite ouest).	Faible
Patrimoine bâti (monuments et sites inscrits)	Covisibilité du projet avec les monuments et les sites remarquables répertoriés	Pas de covisibilité avec les sites classés ou inscrits.	Faible
Archéologie	Conséquence sur le patrimoine archéologique enfoui	Le projet de plateforme sera réalisée par-dessus une dalle existante.	Faible
Milieu Humain			
Economie	Secteur d'activités	Le site est implantée sur une zone d'activité à vocation industrielle.	Faible
	Déplacements / Trafic	Trafic important sur la route départementale D420 (route en classe T1). Toutefois, la part du trafic généré par le site est faible par rapport au trafic routier global de la D420.	Moyen
Santé humaine Qualité de vie	Ambiances sonores	Milieu actuellement rural à ambiance sonore impacté par le trafic routier. Le projet de plateforme sera situé à environ 200 mètres des premières habitations.	Moyen
	Qualité de l'air	La qualité de l'air des stations de mesure les plus proches est relativement bonne.	Faible
	Risques industriels	Peu de site classés ICPE, BASIAS. Pas de site SEVESO et BASOL à proximité du site	Faible

5 INCIDENCES DU PROJET ET MESURES ASSOCIEES

5.1 Impacts en phase travaux

De part, la réfection des sols prévue, les activités du chantier engendreront des envols de poussières du fait :

- Des mouvements des engins mobiles d'extraction ;
- De la circulation des engins de chantiers (pour le chargement et le transport) ;
- Des travaux d'aménagement et de construction

En phase chantier

- Les engins seront conformes à la réglementation en vigueur concernant les émissions de gaz d'échappement (pot d'échappement catalytique ou filtre), et feront l'objet d'un entretien régulier ;
- Le nombre de déplacements des camions pour le transport des matériaux, les itinéraires et les conditions de leurs parcours seront optimisés au maximum ;
- Des phases d'arrosage de chantier pourront être réalisées si besoin afin de limiter l'envol des poussières, notamment pour les travaux qui seront réalisés en période estivale.

5.2 Impacts de l'utilisation des ressources naturelles

5.2.1 Consommation d'espaces agricole et forestier

Les travaux n'impacteront aucun espace agricole ou forestier (réfection de dalle)

5.2.2 Consommation d'espaces naturels

Les travaux (réfection de dalle, bassin de confinement) ne consommeront pas d'espaces naturel car ils seront réalisés sur des zones déjà imperméabilisées.

5.2.3 Consommation et rejets dans l'eau

5.2.3.1 Consommation d'eau

Aucune diminution ou augmentation de la consommation eau n'est attendue à court, moyen ou long terme.

L'eau utilisée sur l'établissement provient exclusivement du réseau public. L'établissement dispose d'une arrivée d'eau équipée d'un compteur. Aucune activité ne présente de risque de retour d'eau polluée sur le réseau. Les compléments d'eau réalisés au niveau du bac de traitement sont réalisés par un opérateur au-dessus du bac (pas de contact).

L'eau est utilisée pour :

- Les compléments d'eau sur le bac de traitement du bois (activité 2415-D) ;
- Les usages sanitaires (lavabos / WC / douches) : environ 17 salariés.

La consommation globale du site est de à 51 m³/an.

5.2.3.2 Eaux pluviales

Origine

Les eaux pluviales sont drainées par l'intermédiaire des surfaces étanches donc issues du ruissellement sur les toitures et voiries.
Pour ce qui concerne les faibles surfaces non étanches (surfaces gravillonnées/espaces verts), l'eau s'infiltre dans le sol.

Aménagement des réseaux

Le principe général de gestion des eaux pluviales retenu sera un rejet au milieu naturel à débit régulé.

Collecte et rejet

Les eaux pluviales de toitures seront collectées par des ouvrages traditionnels de génie civil (chêneaux, descentes de gouttières, regards, conduits…) puis traitées par séparateur d'hydrocarbures pour un rejet au milieu naturel (Ruisseau de Maxenne).

5.2.3.3 Eaux domestiques

Elles proviennent des installations sanitaires des bureaux.
Ce sont des effluents similaires à ceux générés par des foyers qui se caractérisent par leur charge organique. Ces eaux usées domestiques seront envoyées dans une fosse septique.

5.3 Impacts sur l'environnement humain

5.3.1 Impacts sur le trafic

Nature des impacts en phase travaux

Le trafic routier sera engendré par les véhicules de chantier et les entreprises intervenantes.

Nature des impacts en phase exploitation

Le trafic routier engendré par le projet a été estimé :

Type de véhicule	Niveau de trafic estimé par le projet
Véhicules léger (personnel, visiteurs, prestataires…)	10 / jour
Véhicules lourds (approvisionnements / produits finis…)	10 / jour

Mesures prévues pour éviter et réduire les impacts

- Le trafic routier sera réalisé en période diurne ;
- Le trafic routier engendré par le projet et le site est maitrisé au regard du trafic du secteur d'étude:

Type de véhicule	Trafic sur la D420 Comptage de 2023	Niveau de trafic estimé par le projet
Véhicules léger	4329	10 / jour soit environ 0,2%
Véhicules lourds et engins agricoles	535	10 / jour soit environ 1.9%

5.3.2 Rejet dans l'air

Les émissions atmosphériques sont les suivants :

Activité	Rejets à l'atmosphère
Activités de sciage	1 évacuation pour les machines de travail du bois (une mesure sera réalisé afin de déterminer les valeurs de référence)
Activité de broyage plaquettes forestières et bois A bois B (en extérieur)	Rejets diffus de gaz d'échappement des engins
Séchage du bois	Gaz de combustion
Trafic routier	Rejets diffus de gaz d'échappement des poids lourds et des véhicules légers

Des mesures de contrôle périodiques seront réalisées sur les points de rejets concernés. Concernant les rejets diffus des consignes d'arrêt des moteurs au cours des opérations de chargement et de déchargement diffusées auprès des chauffeurs seront communiquées.

Aucune activité n'est susceptible d'émettre des odeurs.

5.4 Impacts sur le paysage et sur le patrimoine culturel

5.4.1.1 Intégration paysagère

Le site est hors de tout périmètre de protection du patrimoine naturel et paysager.

5.4.1.2 Impact sur le patrimoine culture

Le site n'est pas implanté en centre urbain présentant un intérêt architectural historique ou remarquable. Il est éloigné de tout monument historique.

Par conséquent, l'incidence du site de VOSGES PROMOBOIS sur le patrimoine architectural existant est faible.

5.5 Impacts sonores

Nature des impacts en phase travaux
Les principales sources de bruit durant la phase chantier seront liées aux terrassements, aux travaux de construction et d'aménagement.

Nature des impacts en phase exploitation
Les principales sources de bruit en phase d'exploitation seront les suivantes :

- Bruit des machines et équipements de production ;
- Trafic routier engendré par les activités ;

Mesures prévues pour éviter et réduire les impacts

En phase chantier

- Les engins de chantiers fonctionneront en période diurne uniquement ;
- Les engins utilisés seront conformes aux normes en vigueur ;

- Toutes les mesures seront prises pour que l'ensemble des bruits de la phase chantier ne dépasse pas les normes en vigueur.

En phase exploitation

- Les activités sont réalisées en retrait par rapport aux axes routiers ;
- La première habitation est située à environ 200 mètres des activités bruyantes (broyage)
- Les utilités génératrices de bruit (compresseur air,) sont localisées dans des locaux fermés ;
- En cas de changement de matériel, le critère « niveau des émissions sonores » sera intégré dans le choix de ces équipements ;
- Le trafic routier PL et des engins sera réalisé en période diurne uniquement ;
- La vitesse de circulation des PL et engins à l'intérieur du site est limitée ;
- Les PL stationneront sur le site moteur arrêté ;

Conformément aux arrêtés ministériels en vigueur une mesure en bruit en limite de propriété sera réalisée par une entreprise accréditée.

5.6 Impacts sur l'environnement naturel et sur la biodiversité

5.6.1 Zones humides et continuité écologiques

Le projet de plateforme sera positionné sur une zone déjà imperméabilisée (construction par-dessus la dalle béton existante).

Compte tenu des mesures prévues pour éviter et réduire les impacts présentés, les incidences directes et indirecte sur les zones humides et les continuités écologiques sont jugées maîtrisées.

5.6.2 Incidence Natura 2000

Le projet de l'établissement est situé en dehors de tout périmètre Natura 2000 (site le plus proche est localisé à environ 2 km) limitant tout risque d'incidence directe sur les espèces, les habitats et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites.

Le site est en activité. Il n'y a pas eu de période d'arrêt prolongée susceptible de favoriser l'installation d'espèce animale.
De plus, les bâtiments industriels présents sur le site sont utilisés pour les activités de sciage ou de stockage.
Enfin le projet consiste à créer une plateforme par-dessus celle existante permettant d'accueillir les stockages de broyat et l'activité de broyage. Il y n'y aura pas de travaux de défrichement ou déboisement susceptible d'entraîner une perturbation d'habitat naturel.

5.7 Déchets

Le site dispose de benne et containers à déchets stocké en extérieur ou en intérieur ou les déchets dangereux. Les déchets sont triés et confiés à des collecteurs agréés puis à des sociétés extérieures autorisées pour valorisation ou élimination. Les déchets sont conditionnés dans des emballages adaptés et fermés (homologués si déchets dangereux classés au titre de l'ADR), ou dans des bennes. Le suivi et la traçabilité des déchets sont assurés via Trackdéchets. D'une manière générale, les moyens de stockage présents sont en adéquation avec les volumes de production et les fréquences d'enlèvement.

5.8 Risques et pollution

Stockages
Tous les produits liquides présents sur le site sont placés sur rétention suffisamment dimensionnée.
Elles sont étanches aux produits qu'elles peuvent contenir, résistent à l'action physique et chimique des fluides et organisées par compatibilité de produits.

Rétention incendie
Le confinement des eaux d'extinction sera assuré par le bassin de tamponnement étanche équipé d'une vanne de barrage.